



Philippe Régnier

## Singapour et son environnement régional Étude d'une cité-État au sein du monde malais

Graduate Institute Publications

---

## Conclusion

---

DOI : 10.4000/books.iheid.1818  
Éditeur : Graduate Institute Publications  
Lieu d'édition : Graduate Institute Publications  
Année d'édition : 1987  
Date de mise en ligne : 29 septembre 2014  
Collection : International  
ISBN électronique : 9782940549597



<http://books.openedition.org>

### Édition imprimée

ISBN : 9782130402572

### Référence électronique

RÉGNIER, Philippe. *Conclusion* In : *Singapour et son environnement régional : Étude d'une cité-État au sein du monde malais* [en ligne]. Genève : Graduate Institute Publications, 1987 (généré le 07 mai 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/iheid/1818>>. ISBN : 9782940549597. DOI : 10.4000/books.iheid.1818.

---

Ce document a été généré automatiquement le 7 mai 2019. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

---

# Conclusion

---

- 1 La cité-Etat est une forme d'organisation politique de l'espace très ancienne mais peu répandue dans le monde contemporain. Par le rayonnement de son économie et par l'affirmation de sa diplomatie extérieure, Singapour s'apparente à une Venise du xx<sup>e</sup> siècle devenue Etat à la faveur d'un accident de l'histoire en 1965. Cette Venise de l'Asie du sud-est répond assez fidèlement à la définition d'une société politiquement indépendante, érigée sur un petit territoire, et dominée par des activités commerciales, financières et industrielles d'un seul pôle urbain, qui réunit l'écrasante majorité des habitants et qui se distingue par une identité socio-culturelle singulière vis-à-vis des Etats environnants dont dépend sa destinée. La naissance, l'expansion et l'éventuelle disparition des cités-Etats semblent étroitement conditionnées par leur fonction essentielle de pont et de carrefour entre deux sphères d'influence extérieure, l'arrière-pays immédiat et régional d'une part, le milieu international de l'autre.
- 2 Cette étude, qui s'est penchée sur le tissu de relations qu'entretient Singapour avec la première sphère d'influence, l'environnement régional, et sur ses implications quant au mode d'organisation interne de l'emporium, s'est efforcée de déterminer et d'analyser les variables qui commandent le succès économique et politique continu de cette cité-Etat, c'est-à-dire la garantie de sa survie et de sa viabilité durables.
- 3 L'apport souvent décisif du monde extra-régional, qu'il s'agisse de l'héritage de la colonisation britannique ou de la dimension des intérêts économiques occidentaux actuellement, n'a pas été négligé pour autant. L'exemple de Singapour a démontré que si le régional et le mondial s'y trouvent solidement imbriqués, l'avenir politique de la cité-Etat, voire même l'évolution de son économie pour la période la plus récente, dépendent au moins autant sinon plus de son environnement immédiat que du reste du monde.
- 4 Cette recherche s'est efforcée de recenser les facteurs qui régissent la vie économique et politique de Singapour dans son contexte régional et il convient maintenant de les rassembler autour de quelques thèmes-clé qui définissent la véritable nature des dépendances et des enjeux pesant sur le passé comme sur le devenir de cette cité-Etat.
- 5 Le double thème du conflit et de la coopération d'une part, de la cohésion et de la flexibilité de l'autre, devraient répondre à cet ultime objectif et contribuer peut-être à

une meilleure connaissance du phénomène de la cité-Etat dans l'histoire des relations internationales.

## I. Le thème du conflit et de la coopération

- 6 Avant comme après l'indépendance, les fonctions régionales de Singapour ont évolué sur la toile de fond d'une série ininterrompue de conflits et de mouvements de coopération entre cet emporium et son environnement régional le plus proche, la Malaisie et l'Indonésie. Cette dualité n'a jamais cessé d'exister, tantôt menaçant, tantôt fortifiant ses chances de survie et de viabilité. Singapour offre l'une des deux clés de compréhension des forces profondes qui animent l'ASEAN contemporaine, dans la mesure où cette île est mêlée, par la nature et l'histoire de ses relations bilatérales avec ses voisins, par son rôle de principal pilier des activités économiques des Chinois d'outre-mer, et par ses contributions originales aux développements institutionnels de l'ASEAN, à la plupart des facteurs de tensions et de complémentarités à l'intérieur de la région.
- 7 L'observation attentive de l'histoire pré-coloniale et coloniale invite déjà à retenir l'hypothèse d'une coexistence immuable, à la fois conflictuelle et coopérative, entre l'emporium côtier, dont Singapour est l'héritier direct, et de vastes formations étatiques à vocation agraire occupant l'arrière-pays (Péninsule malaise, Sumatra et Java). Le colonisateur britannique, précédant les investisseurs occidentaux qui prendront le relais après 1954-60, s'est habilement inséré dans ce moule de la continuité historique pour édifier dans l'île de Singapour une nouvelle « ville-monde » développant des liens de complémentarité économique entre son environnement régional et de grandes puissances extérieures. Singapour devenait ainsi une puce dans la fourrure d'un gros animal, le monde malais ; une puce qui, par référence à la terminologie des techniques modernes, concentre sur un minuscule territoire un éventail très dense de prestations quasi indispensables à ses voisins, mais qui, dans le même temps, les dérange parce qu'elle est étrangère (occidentale et chinoise) et réussit trop bien en économie.
- 8 L'accumulation de richesses par et via cet emporium exigü ne pouvait qu'engendrer une contestation économique et politique des pays limitrophes désireux de contrôler une île aussi stratégique, placée jusque-là entre des mains étrangères à la région. Le succès de Singapour et ses liens très étroits avec le monde extérieur ne pouvaient que provoquer, à l'heure de la décolonisation, des revendications parmi les jeunes Etats environnants souhaitant, sinon se l'approprier, du moins s'assurer que la cité insulaire évoluerait à l'avenir dans leur mouvance et pour leur propre bénéfice.
- 9 Venant confirmer l'avertissement de 1942 (occupation japonaise), les événements de 1959-65 ont rappelé le péril de voir un jour l'emporium brusquement dévoré par l'intérieur ou l'extérieur, ou par les deux à la fois. La puce risque-t-elle toujours de finir écrasée, d'une manière ou d'une autre ?
- 10 Sans le double traumatisme de la confrontation avec l'Indonésie et de la fusion puis de la séparation avec la Malaisie, il n'est pas certain que les dirigeants d'un Singapour, brutalement indépendant, auraient pris aussi nettement conscience de son extrême dépendance politique à l'égard de l'environnement immédiat et de la nécessité absolue de réduire, pour la réelle garantie de sa viabilité, les sources de tensions opposant la cité-Etat à son voisinage.

- 11 En matière économique, le recul de l'entrepôt commercial, jugé parasitaire et spéculatif par les gouvernements de Malaisie et d'Indonésie, et la diversification des activités de Singapour dans les secteurs de l'industrie et des services, ont multiplié les axes de coopération et de complémentarité avec l'espace régional. En matière politique, l'atout de la puissance économique, qui a facilité l'affirmation de l'identité nationale de Singapour sur l'échiquier régional et international, a été joué avec précaution au regard de l'accueil peu favorable réservé par Kuala Lumpur et Jakarta à ce type de stratégie. Pour atténuer l'hostilité ambiante héritée des années 1963-65, Singapour a préféré consolider dans un premier temps, et grâce à l'investissement étranger, les assises d'une économie nationale plus ouverte vers l'ASEAN et déployer ensuite, à partir des années 1970-73 une diplomatie régionale active mais graduelle, assez bien acceptée par ses voisins dans l'ensemble. Par des efforts soutenus, la cité-Etat est parvenue finalement à contourner les deux obstacles majeurs qui bloquaient son insertion complète dans la communauté régionale.
- 12 Sa politique a contribué au recul du communalisme anti-chinois au sein de l'ASEAN et de la perception émotionnelle et politique par les Indonésiens et les Malaisiens du rôle des Chinois d'outre-mer. Elle a favorisé la reconnaissance progressive de la participation substantielle de Singapour et des milieux d'affaires chinois au développement et à l'internationalisation des économies de l'ASEAN.
- 13 La convergence des luttes contre le communisme intérieur et extérieur, dénonçant pendant longtemps et exclusivement la Chine et ses représentants en Asie du sud-est, a permis à Singapour d'utiliser les crises d'Indochine de 1975 et de 1978-79 pour identifier un nouveau bouc-émissaire communiste, le Vietnam, et minimiser du même coup sa propre image d'emporium chinois aux yeux de ses partenaires.
- 14 Globalement, les tensions entre Singapour et ses voisins s'estompent et la place de la cité-Etat dans son milieu régional semble se consolider au fil du temps. Personne ne conteste plus les retombées positives du succès économique de Singapour et de ses facultés d'entraînement à l'échelle régionale. Plus important encore, le développement de Singapour au cours de ces dix dernières années n'a jamais été aussi lié à la prospérité et à la stabilité de la région. A la fin de 1985, les déboires économiques de la petite république, qui coïncident avec le net ralentissement de la croissance chez ses deux voisins (recul sensible de leurs revenus tirés de l'exportation de produits de base et d'énergie), et les problèmes politiques de succession des équipes au pouvoir, qui se posent en termes communs à plusieurs pays de l'ASEAN, révèlent une cité-Etat beaucoup mieux intégrée dans la région qu'il y a quelques décennies.

## II. Le dilemme de la cohésion et de la flexibilité

- 15 L'histoire de Singapour se résume à l'observation d'une chaîne de défis de survie et de viabilité que la cité-Etat a su relever avec succès en mobilisant toutes ses ressources intérieures pour pouvoir mieux s'adapter en permanence à l'évolution du monde extérieur.
- 16 Parmi ces défis, rares dont ceux qui se sont posés en termes de réel danger pour l'existence de Singapour, contrairement au discours inlassable de la lutte pour la survie adopté par le PAP. Il ne demeure pas moins vrai que, avant comme après 1965, la prospérité de l'île a été à la fois menacée et stimulée en de nombreuses occasions : grande crise de 1929-32, montée des ambitions japonaises et construction de la base navale

britannique, occupation japonaise de 1942-45 et guerre du Pacifique, Etat d'urgence de 1948-60, grèves et troubles pro-communistes de 1955-63, fusion avec la Malaisie, confrontation avec l'Indonésie, séparation et indépendance en 1965, déclin du commerce d'entrepôt et chômage élevé, soutien à l'armée américaine engagée au Vietnam, retrait militaire britannique en 1971, crise pétrolière de 1973, départ des Américains du Vietnam et rapprochement entre Pékin et Washington, nouvelles crises d'Indochine, protectionnisme et récession internationale, crise boursière de 1985,... La liste est longue, mais à chaque fois, Singapour a su apporter les réponses appropriées grâce au savant dosage d'une politique de cohésion et de flexibilité particulièrement attractive pour les investisseurs étrangers et les milieux d'affaires de la région.

- 17 Au nom de la lutte pour la survie de la cité-Etat, le PAP a privilégié le renforcement de la cohésion interne à tout prix :
- Cohésion de l'équipe dirigeante autour de LEE KUAN YEW, justifiant son image de bon gouvernement et son maintien durable au pouvoir par les résultats économiques obtenus et par l'homogénéité, l'honnêteté et la haute compétence des cadres du PAP ;
  - Cohésion pour assurer la stabilité politique en éliminant toute tendance communiste intérieure, en encadrant toute velléité d'opposition et en développant des instruments de promotion de l'identité nationale qui résorbent les divisions communalistes au sein d'une société insulaire initialement plurale dans tous les domaines ;
  - Cohésion des structures sociales au service de la croissance économique en mobilisant les jeunes et la population active à tous les niveaux, et en restreignant l'exercice des libertés individuelles et collectives des citoyens ;
  - Cohésion dans la stratégie d'industrialisation elle-même en planifiant la diversification des activités et en anticipant l'évolution de la demande extérieure à long terme pour profiter des avantages liés à la position de carrefour, de fournisseur régional et mondial de l'emporium.
- 18 Parallèlement, au nom de ce même combat pour la survie, le PAP a misé sur l'adaptation flexible et infatigable de la cité-Etat aux nouveaux défis et aux événements extérieurs dans le désordre imprévisible où ceux-ci surviennent :
- Flexibilité d'une société d'immigrés disposés à modeler leur comportement selon les objectifs économiques définis par le gouvernement, et plaçant la réussite matérielle et sociale au rang le plus élevé de leurs valeurs de référence ;
  - Flexibilité des arbitrages des pouvoirs publics conjuguant la stabilité intérieure et les qualités de la main-d'œuvre locale avec la période de forte croissance des économies occidentales (1965-73), puis avec le boom de l'exploration et de l'exploitation pétrolières en Asie du sud-est, enfin avec la stabilisation politique progressive de l'environnement régional à partir de la relance de l'ASEAN (1975-76) ;
  - Flexibilité des grands axes de la diplomatie économique de Singapour, au sein de l'ASEAN comme vis-à-vis des nations industrialisées, recherchant, hors des institutions, des instruments de coopération aussi informels et opérationnels que possible ;
  - Flexibilité des réponses aux défis extérieurs les plus périlleux en jouant, tantôt sur les menaces réelles ou fictives qu'ils font peser sur l'avenir de la cité-Etat, tantôt sur les opportunités qu'ils offrent pour mobiliser sans cesse davantage l'ensemble de la société singapourienne.
- 19 La combinaison des efforts de cohésion et de flexibilité maximales, antinomiques en apparence seulement, débouche sur une course sans fin : la rationalisation de la société améliore sa capacité d'adaptation à l'environnement extérieur, mais l'évolution souvent

erratique de ce dernier commande à son tour le renforcement accru de l'ordre intérieur. Dans ce cas de figure, et peut-être plus que pour toute autre forme d'Etat devant s'insérer dans la vie internationale, il s'avère difficile de trancher définitivement jusqu'où les structures priment sur la conjoncture ou inversement. Si on parvient à fixer le cadre d'analyse des grands principes structureaux qui régissent le fonctionnement de la cité-Etat, on risque en revanche de se tromper ou, plutôt, de se trouver toujours en retard dans le recensement des facteurs conjoncturels que livre la succession des événements.

20 Au seuil des années 80-90, de nouveaux défis se sont ainsi profilés à l'horizon. Condamnées à les devancer sans pouvoir encore en appréhender toute la portée, les autorités insulaires ont dû commencer à élaborer la recette alchimique d'un nouveau dosage de cohésion et de flexibilité. Celui-ci doit répondre à trois catégories de problèmes :

- La société est en train de traverser une période de renouvellement complet des générations et de profond rajeunissement de la population ;
- La vie politique doit tenir compte de cette évolution et s'adapter à deux nouveaux facteurs, le recul sensible du PAP aux élections de 1984 et la perspective du retrait, au moins partiel, de LEE KUAN YEW du pouvoir ;
- L'économie connaît depuis 1983-84, et pour la première fois depuis l'indépendance, une période de nette récession alors que la cité-Etat cherche à s'engager dans la voie d'une nouvelle révolution industrielle orientée vers le développement de hautes technologies et de services avancés.

21 Même s'il apparaît clairement que ces problèmes ne se posent pas dans des termes de gravité mettant en cause, comme en 1959-65, la survie de Singapour, et que la cité-Etat dispose aujourd'hui de structures économiques et politiques fermement consolidées, l'enjeu renvoie cependant à l'alchimie habituelle. Dans ce mécanisme de balancier qui voit le gouvernement de Singapour recourir à la fois à des mesures de cohésion et de flexibilité et qui définit bien le champ mais aussi les limites de son pouvoir, quel est le plateau qu'il convient d'alléger face à la situation actuelle ? Le premier réflexe de LEE KUAN YEW et de son équipe s'est prononcé en faveur du renforcement de la cohésion nationale pour éviter toute erreur de gestion préjudiciable dans cette période de délicate transition économique et politique. Une nouvelle vague de consolidation des structures de la cité-Etat intervient donc depuis 1985 : planification de la succession graduelle des hommes au pouvoir, élection comme député du fils du Premier Ministre, projet de présidentialisation partielle du régime annoncé par LEE KUAN YEW, procès contre l'opposition, dénonciation des failles de la démocratie parlementaire, gel des salaires et remise en cause possible de certains avantages sociaux, mise en œuvre d'un système de défense totale... Parallèlement, conscient que la créativité et la souplesse contribueront au succès pleinement retrouvé du Singapour de demain, le gouvernement s'efforce de rendre plus flexibles certains rouages de la société. Plusieurs initiatives vont dans cette direction mais demeurent encore timides et parcellaires : promotion rapide des jeunes cadres du PAP, privatisation de plusieurs entreprises nationales, diversification des investissements à l'étranger, multiplication des programmes de formation et de recherche scientifique et technique...

22 La plupart des observateurs étrangers estiment que le PAP ne s'est pas encore engagé suffisamment dans la voie de la libéralisation de la société, jugée nécessaire après deux décennies de rationalisation ininterrompue bouleversant de fond en comble la physionomie de Singapour. A défaut d'une cohésion adaptable sur mesure à

l'internationalisation accrue du monde contemporain, le PAP semble hésiter à avancer sur la voie de la souplesse, de peur de perdre en partie le contrôle des affaires et de nuire à la stabilité du pays. L'île-Etat, eu égard au degré déjà très élevé de sa cohésion, doit cependant se garder de toute standardisation excessive, de l'avènement d'une jeune technocratie dépourvue de véritable leadership politique, du risque d'asphyxie par le renforcement du conformisme social et culturel. L'imprévision du monde extérieur, relancée à intervalles plus ou moins réguliers, ne doit pas justifier un encadrement des citoyens poussé à l'extrême. En l'absence de solutions économiques, politiques et sociales scientifiquement programmables, la meilleure chance de Singapour réside à mi-chemin entre l'organisation rationnelle et le respect de la libre initiative, de la créativité, de la diversité culturelle, du pluralisme, sans lesquels l'avenir peut être synonyme de stagnation ou de déclin.

- 23 Au terme des vingt premières années d'existence de la jeune cité-Etat, il ne s'agit pas de manquer le rendez-vous de la transition vers la maturité. La cité-Etat ne se trouve menacée ni d'absorption par ses voisins, ni de subversion intérieure, ni de disparition pure et simple de la carte de l'Asie du sud-est ; appelée à survivre et à continuer, sauf imprévu, à se développer par-delà la récession économique actuelle, commune à plusieurs pays nouvellement industrialisés, il est temps pour le pouvoir de laisser les Singapouriens devenir adultes.

### III. Contribution de l'expérience de Singapour à la connaissance du phénomène de la cité-Etat

- 24 Création coloniale britannique à l'est de Suez, devenue souveraine en 1965, Singapour constitue le meilleur exemple contemporain d'une cité-Etat dont on puisse disposer. Son essor, d'abord comme emporium puis comme entité indépendante, illustre le mode d'existence et de développement de ce type de formation étatique dans l'histoire des relations internationales.
- 25 Il conviendrait d'étudier méthodiquement plusieurs cas appartenant au passé et/ou au présent pour mieux connaître ce phénomène et prétendre établir une définition précise et relativement fiable. Néanmoins, l'examen des fonctions économiques et politiques régionales de Singapour peut contribuer à la réflexion plus générale portant sur le destin des cités-Etats à travers le temps. Même si chaque expérience historique se distingue par la singularité du lieu, de l'époque et des circonstances, celle de Singapour peut être rattachée à un ensemble de facteurs qui semblent caractériser les conditions d'apparition, d'expansion et de déclin éventuel des cités-Etats.
- 26 La cité-Etat représente un modèle d'organisation politique dont on relève des traces tout au long de l'histoire, non seulement en Asie du sud-est, mais aussi dans d'autres parties du globe, et qui se situe toujours à proximité ou à la croisée d'importantes voies de communication.
- 27 Née tantôt à l'initiative d'élites urbaines voulant exploiter la localisation privilégiée d'une ville commerçante, tantôt de l'intervention dans une zone stratégique donnée d'une puissance impérialiste cherchant à étendre son influence dans le monde par l'implantation de comptoirs comme relais de son autorité, la cité-Etat appartient davantage au passé qu'au xx<sup>e</sup> siècle. Son existence revêt d'ailleurs plusieurs formes comme celles d'emporiums autonomes, de villes libres, de petites principautés ou

républiques, de comptoirs portuaires se dotant rarement de tous les attributs de l'indépendance et de la souveraineté de l'Etat comme ceux d'une défense et d'une diplomatie propres. Le développement de cités s'autodéterminant a connu une intensité exceptionnelle durant l'Antiquité en Europe méditerranéenne (apogée des cités grecques aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles avant J.-C.), puis au Moyen-Age et à la Renaissance en Italie et en Europe rhénane et du nord (Venise, Gênes, Pise, villes flamandes, Ligue Hanséatique...) surtout. A partir des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, le nombre de villes libres a commencé à reculer face à l'émergence progressive de grands royaumes préfigurant le triomphe de l'Etat-nation aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. En décidant de rejoindre la Confédération Helvétique, Genève fut l'une des dernières grandes cités-Etats européennes à disparaître en tant que telle.

- 28 Du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles, la vocation d'acteur international de l'emporium, notamment par ses fonctions d'intermédiaire ou de relais commercial et financier, s'est pourtant maintenue sous la forme de comptoirs portuaires jalonnant, à l'image des grands empires de l'Antiquité, les routes maritimes pour servir les colonisateurs européens dans le monde entier (Gibraltar, Malte, Tanger, Alexandrie, Chypre, le Cap, Djibouti, Aden, Goa, Pondichéry, Malacca, Penang, Singapour, Macao, Hong Kong...). Aux lendemains de la Deuxième Guerre Mondiale puis de la décolonisation, quelques cités sont parvenues à subsister comme entités souveraines (Singapour, Djibouti, Bahraïn, Malte, Koweït, Brunei, Vatican...) ou ayant un statut spécial (Hong Kong, Macao, Gibraltar, Andorre, Monaco, Liechtenstein, Saint-Marin...). L'expérience de l'actuelle République de Singapour comme celle de l'ancienne Venise symbolisent les formes les plus achevées de la cité-Etat et fournissent, sans nul doute, les meilleurs exemples d'un rayonnement international exceptionnel. Leur évolution spécifique et l'histoire de la plupart des emporia ayant existé à travers les âges se recourent néanmoins à plus d'un titre.
- 29 1. La cité-Etat occupe généralement une position stratégique localisée à proximité ou au carrefour d'importantes voies de communication (flux commerciaux et financiers, échanges culturels, intérêts militaires) facilitées par la géographie des lieux. Cette situation privilégiée se combine avec un rôle d'intermédiaire économique, plus rarement politique et culturel (dans le cas de cités-Etats achevées et florissantes comme Singapour et Venise), auprès de l'environnement régional comme auprès de puissances extérieures.
- 30 2. Au gré des demandes et de sa capacité de se rendre indispensable aux uns et aux autres, la cité-Etat parvient à garantir sa viabilité et son essor pendant quelques siècles (cinq environ dans le cas de Venise). Ses liens de complémentarité avec son environnement régional, et, le cas échéant, international, l'emportent sur les possibilités d'affrontements, voire de conflits armés, qui demeurent cependant réels (rivalités économiques, tensions socio-religieuses ou ethniques, divergences politiques) et peuvent provoquer sa ruine en raison de son extrême vulnérabilité. Quelles que soient sa puissance et l'étendue de sa « suzeraineté » (économique, parfois politique), la cité-Etat reste plus dépendante de ses voisins, sur le plan géo-politique notamment, que l'inverse. Même si elle lie son destin à celui d'une ou plusieurs puissances extérieures, ce type d'engagement n'est jamais éternel.
- 31 3. Dans les périodes de bon voisinage, la cité-Etat devient un véritable pôle de développement régional par la diversité et le dynamisme de ses activités économiques et plus encore par son rôle de distribution et de diffusion de nouvelles techniques, de moyens financiers, d'informations et de savoir-faire en provenance du monde extérieur. Certaines cités-Etats contribuent ainsi, de manière très disproportionnée au regard de



- leurs dimensions purement géographiques, à structurer leur environnement régional et peuvent exercer une influence considérable sur l'évolution des sociétés qui le composent.
- 32 4. Consciente de sa fragilité, la cité-Etat cherche à rentabiliser systématiquement toutes les opportunités extérieures qui peuvent la réduire. Confrontée à certains voisins foncièrement hostiles, elle n'hésite pas, dans cette hypothèse, à optimiser sa position stratégique en édifiant un système de défense suffisamment évolué pour garantir la sécurité de ses activités économiques les plus vitales. Dans le cas où sa culture, son système politique, ses intérêts extérieurs se différencient radicalement de son environnement immédiat, cette stratégie s'accompagne d'une mobilisation quasi militaire de la population et d'une mentalité de forteresse assiégée qui contribuent à l'affirmation de son identité nationale propre. Fortement ou peu armée, ou préférant opter parfois pour la neutralité, la cité-Etat s'attache, selon les situations, la protection plus ou moins directe d'une ou de plusieurs puissances extérieures à la région.
- 33 5. Face à l'absence de ressources naturelles (ni espace vital, ni agriculture, ni vaste marché intérieur...), qui la condamne à ne pouvoir se replier sur elle-même, et face au prix exorbitant de toute guerre économique ou militaire, qui risque de l'anéantir, la cité-Etat n'a pas d'autre choix que de construire une politique étrangère active dont le rayonnement de son économie et la construction d'un solide système de défense sont les deux piliers. Les quelques cités-Etats ayant affiché une véritable stature internationale, à la différence d'autres emporia ou villes libres plus modestes, ont révélé des talents diplomatiques remarquables (cf. ambassades de l'ancienne Venise) pour compenser leur vulnérabilité, anticiper ou réduire les conflits, maintenir l'ouverture du système économique international, établir des alliances à l'intérieur comme à l'extérieur de la région et étendre avec art leur puissance économique et militaire sur le terrain de la négociation politique. Selon la configuration de son environnement régional et l'essor de ses activités économiques, la cité-Etat affiche une politique étrangère qui se situe, tantôt dans la mouvance de ses voisins, tantôt dans un cadre beaucoup plus large et plus flexible de liens étroits entretenus simultanément avec la région et le reste du monde (ce dernier jouant alors un rôle de force équilibrante et stabilisatrice).
- 34 Dans toutes les hypothèses, le phénomène de la cité-Etat obéit à la logique d'un territoire exigu essayant en permanence de transcender par tous les moyens ses dimensions objectives.
- 35 6. Obsédée par son infime petitesse et par les contraintes extérieures démesurées pesant sur sa viabilité, et dont elle ne peut influencer le cours, la cité-Etat tend à compenser ses faiblesses par l'organisation méthodique et l'embrigadement de sa société. Au nom de la survie nationale, les dirigeants veillent à la constitution d'un tissu social aussi cohérent, stable et prévisible que possible pour mobiliser une population souvent hétérogène et canaliser l'influence prépondérante d'une communauté financière et marchande locale et/ou étrangère. Hiérarchisation et élitisme, citoyenneté très élaborée, loyalisme politique, figurent parmi les quelques instruments privilégiés. L'urbanisation et l'expansion économique renforcent également la cohésion sociale de la cité en aplanissant les contestations sociales et les revendications individuelles.
- 36 7. Le seul atout que possède véritablement la cité-Etat réside dans le potentiel et l'ingéniosité de sa population. Peu nombreuse mais bien formée, celle-ci participe à un développement plus qualitatif que quantitatif de l'économie nationale qui se traduit par une spécialisation de type tertiaire (commerce, finances, communications, autres services, recherche et développement), hautement rémunératrice et faible

consommatrice de matières premières et de capital humain. Cette sophistication des activités économiques et leur vocation internationale exigent une acuité sans cesse en éveil de l'intelligence devant s'adapter aux évolutions du monde extérieur et, mieux encore, les anticiper.

- 37 De telles nécessités ne s'accordent pas toujours avec un gouvernement qui, au nom d'une sécurisation intérieure et extérieure se voulant maximale, risque d'asphyxier par un encadrement excessif de la société la créativité, la richesse, et la spontanéité des individus. La régulation quasi scientifique de la vie de la cité-Etat, quand bien même elle s'avérerait réalisable, risque de briser à terme la force initialement recherchée dans la cohésion d'une petite population et de laisser la place à l'immobilisme et au déclin.
- 38 8. Comme l'histoire en témoigne, d'autres dangers peuvent mettre en péril le devenir d'une cité-Etat.
- 39 Sur le plan extérieur, divers facteurs peuvent nuire à ses intérêts, voire à son équilibre interne, et étouffer ses chances de développement. La modification substantielle de l'ordre international et régional qui a présidé à sa naissance et à son essor, l'instabilité de l'environnement régional ou même d'une seule de ses composantes, la volonté de déstabilisation ou d'annexion de la cité-Etat par des voisins dénonçant soit sa richesse, soit son allégeance vis-à-vis de puissances étrangères, sont de nature à porter des coups fatals. Inversement, forte de sa puissance, la cité-Etat peut adopter une politique d'expansionnisme économique et/ou militaire se soldant par la conjonction d'hostilités régionales et/ou extra-régionales ruinant ses ambitions.
- 40 Sur le plan intérieur, des accidents de parcours sont à craindre également. L'hétérogénéité de la société, sa perméabilité aux influences extérieures, l'absence de loyalisme national au sein de la communauté étrangère peuvent empêcher toute cohésion solide du tissu économique et politique de la cité-Etat. La mise en œuvre d'une stratégie de développement essentiellement matérialiste risque de produire des citoyens dangereusement habitués au confort de l'opulence et se désolidarisant des valeurs culturelles, morales et religieuses d'un espace régional demeuré plus traditionnel et politiquement plus malléable. L'expansion économique à tout prix, favorisant l'apparition d'une classe moyenne nombreuse, peut ébranler à terme le pouvoir de l'élite et les fondements mêmes du succès de la cité-Etat. Dans certains cas cependant, cette évolution peut conduire vers une forme salubre de démocratie urbaine.
- 41 Face au double dilemme de la confrontation ou de la coopération avec son environnement extérieur et de la cohésion ou de la flexibilité de sa société intérieure, la cité-Etat doit faire preuve d'une extraordinaire habileté pour se maintenir dans le système régional et international où elle est née. Elle doit témoigner de tous les talents d'un équilibriste sans jamais connaître ni la stabilité durable, ni la longueur et l'épaisseur du fil qui soutient sa destinée.
- 42 Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que la cité-Etat, dans sa forme la plus achevée tout au moins, représente un phénomène extrêmement rare au cours de l'histoire, et que la jeune République de Singapour, comme la Grande Venise d'autrefois, ayant défié en plusieurs circonstances les limites du possible, continuent à fasciner l'observateur contemporain.